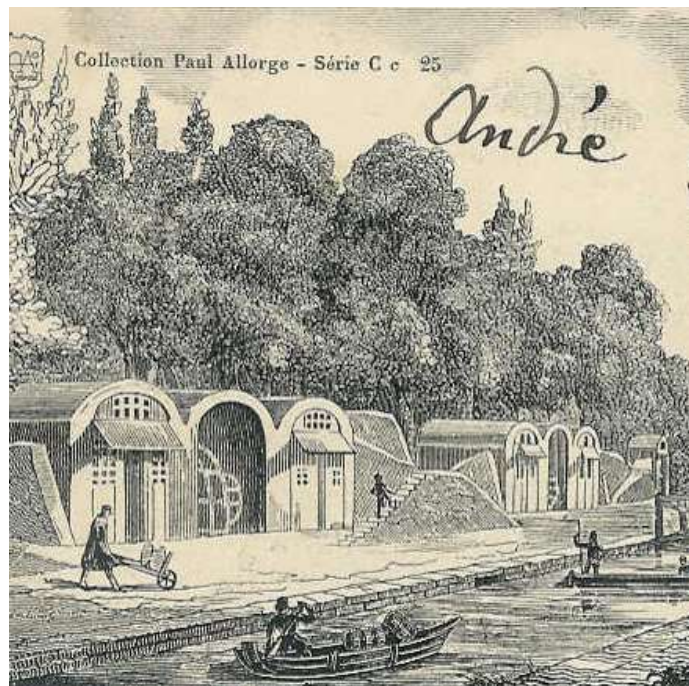


Les Cahiers  
des Poudriers  
Référence HB-3



## HISTOIRE ET PATRIMOINE DU CENTRE DE RECHERCHES DU BOUCHET

COMMISSION  
"HISTOIRE"



La poudrerie au XIX<sup>ème</sup> siècle

### La poudrerie du Bouchet de 1821 à 1914

Au travers de ce document, dont beaucoup d'extraits ont été extraits de la thèse de Thomas Blaizeau (voir bibliographie), on verra :

- > pourquoi le site du Bouchet a été choisi pour accueillir une poudrerie,
- > quelle a été l'activité industrielle et ses conséquences sur l'activité locale, depuis sa création en 1821 jusqu'à l'entrée en guerre de la France en août 1914.

*Rechercher, analyser et faire connaître les éléments du patrimoine du Centre de Recherches du Bouchet.*

[www.poudriers-escampette.fr](http://www.poudriers-escampette.fr)

## 1) Pourquoi le site du Bouchet a-t-il été choisi pour accueillir une poudrerie ?

La poudrerie du Bouchet a été créée par ordonnance royale le 30 janvier 1821, afin de remplacer la poudrerie d'Essonnes (située sur l'actuelle commune de Corbeil-Essonnes), détruite par un incendie en 1820. La poudrerie est nommée « Poudrerie Royale du Bouchet », et est rattachée au Service des Poudres et Salpêtres. Elle deviendra « Poudrerie Impériale du Bouchet » en 1852.

Le site du Bouchet a été très rapidement choisi, car il bénéficiait de précieux avantages. Le plus essentiel étant la présence d'une rivière, en l'occurrence la Juine. La poudrerie d'Essonnes, comme son nom l'indique, se situait d'ailleurs sur le cours d'eau éponyme. Toutes les poudreries d'Ancien Régime ou créées au XIXe siècle étaient construites au bord d'une rivière ou d'un étang. Nous pouvons notamment citer la vieille poudrerie d'Esquerdes (1686) dans le Pas-de-Calais qui se trouvait au bord de l'Aa, la poudrerie de Saint-Chamas (1690) dans les Bouches-du-Rhône établie près de l'étang de Berre ou la poudrerie de Ripault (1786) dans l'Indre-et-Loire dont les premiers moulins à poudre étaient installés sur l'Indre.

Pourquoi était-il alors nécessaire qu'une poudrerie soit créée au bord d'un cours ou d'une réserve d'eau ? Nous pouvons apporter trois réponses :

- La première est technique. L'énergie hydraulique était au cœur du système proto-industriel de l'époque. Pour fabriquer de la poudre, l'usage de martinets nécessitait l'action de la force hydraulique, elle-même employée grâce à une roue à eau (en l'occurrence verticale pour Le Bouchet). Par contre, la poudrerie de Sevran-Livry (1865) dans l'actuel département de Seine-Saint-Denis est la première à n'avoir pas utilisé cette énergie hydraulique, mais à employer l'énergie à vapeur, signe de sa création en pleine « révolution industrielle ».
- La seconde réponse se rapporte à la sécurité, fondamentale dans ce domaine des poudres. Le risque d'explosion et d'incendie est tel qu'il est impératif qu'une source d'eau importante soit disponible pour contenir et éteindre le feu, cet élément ravageur inhérent à la fabrication de la poudre. Le site du Bouchet par son hydrographie avantageuse (cours de la Juine, confluence avec l'Essonne, zone marécageuse) ne pouvait que convenir à l'implantation d'une poudrerie. Il faut aussi préciser que le site était déjà bien connu des autorités militaires puisqu'une manufacture d'armes s'y trouvait durant la Révolution et l'Empire (au niveau de l'ancien moulin de Gommiers). L'espace proposé par ce site du Bouchet était déjà à l'origine assez vaste (environ 25 hectares de superficie achetés par l'Etat, en partie sur l'ancien domaine du château du Bouchet qui avait été détruit en 1784) permettant d'y ériger une grande usine de poudres.
- La troisième réponse est d'ordre géostratégique. La situation géographique du Bouchet, à une quarantaine de kilomètres de Paris, mais à 270 km de la frontière belge et à 400 km de la frontière allemande, est un atout stratégique indéniable. La poudrerie du Bouchet a cet avantage d'être proche de la capitale pour intégrer le dispositif de défense parisienne tout en étant éloignée des frontières du nord et de l'est et donc d'être relativement protégée en cas d'invasion.

## 2) Un espace en continuelle expansion

Il faut s'imaginer un espace de 25 hectares en pleine nature, éloigné de quelques kilomètres des villages alentour, et situé sur la commune de Vert-le-Petit

Comme nous pouvons l'observer sur la carte d'état-major du XIXe siècle, représentée ci-dessous, la poudrerie (entourée par un cercle jaune sur la carte) est située à la confluence de la Juine et de l'Essonne et à proximité

des villages (entourés par un cercle noir sur la carte) de Vert-le-Petit (à 1,5 km au nord), de Ballancourt (à 1,7 km à l'est), d'Itteville (à 2,5 km au sud) et de Saint-Vrain (à 2,1 km à l'ouest). La poudrerie était donc isolée dans un espace boisé et marécageux à l'abri des regards. Cependant, cet isolement n'était qu'apparence. Elle a très vite été intégrée au réseau ferroviaire avec l'aménagement de voies Decauville traversant la poudrerie et la reliant à la gare de Ballancourt. L'établissement militaire s'est également libéré très largement de son périmètre d'origine. En effet, depuis 1821 la poudrerie n'a cessé de s'étendre. A l'entrée en guerre en 1914 la surface sera de 60 hectares

Carte d'état-major du Bouchet et de ses environs XIXe siècle



Carte réalisée à partir de dessins-minutes établis entre 1825 et 1866. Cette remarquable carte en couleur très détaillée est consultable avec sa légende sur le site Internet « géoportail » (carte éditée par l'IGN).

### 3) Un site militaire

En 1866, la « Poudrerie Impériale de Bouchet » prend le nom de « Poudrerie Militaire du Bouchet ».

A la différence de toutes les autres poudreries, elle est détachée du service des Poudres et Salpêtres, pour être affectée au Service de l'Artillerie, lui-même rattaché au Ministère de la Guerre.

### 4) Les activités industrielles du Bouchet à la veille de l'entrée en guerre

#### 4-1) Une diversité de produits au service de l'Armée

Le site du Bouchet produisait de la poudre noire mais pas seulement. En effet, depuis le milieu du XIXe siècle, la poudre noire n'était plus la seule à être produite. Le monde des poudres et des explosifs a connu une véritable « révolution technique » à partir de la découverte ou de l'invention du coton-poudre en 1845, de la nitroglycérine en 1847, de la dynamite en 1867 ou encore de la première poudre sans fumée (appelée par la suite poudre B) en 1884. Dans ce contexte d'essor de la recherche et de l'industrie chimiques de très nombreuses substances explosives ont fait leur apparition (tolite, mélinite à base d'acide picrique, et plus généralement tous les explosifs nitrés, nitrates ou encore les explosifs chloratés). La poudrerie produisait

également des cartouches à blanc destinées à des armes portatives. Globalement cette production se cantonnait aux charges de poudres pour des armes.

#### 4-2) Une production à risques

Travailler dans une poudrerie représentait un certain risque tant cet univers des poudres était dangereux. Cette évidence n'a pourtant pas permis d'épargner des vies. La garantie de travailler en plein milieu des poudres et des explosifs tout en étant protégé n'a jamais été vraiment assurée. Au cours de son développement proto-industriel, 55 accidents sont recensés. L'accident était donc un fait assez présent au Bouchet. La production des poudres noires était la plus dangereuse avec des risques d'explosions et d'incendies très importants (42 accidents sur 55). La fabrication de coton-poudre et de poudres B présentait aussi de nombreux dangers avec les mêmes conséquences dramatiques (explosions et incendies). Le travail en laboratoire n'était pas non plus sans risque, deux accidents s'y sont produits, mais qui ont été à chaque fois mortels. La sécurité devait être un souci constant. Précisons également que depuis 1848 jusqu'en 1896, la fréquence des accidents graves n'a cessé d'augmenter, probablement liée à l'accroissement des activités de l'établissement. Le travail dans une poudrerie pouvait tuer son ouvrier ou son ingénieur. Les ouvriers semblent les plus touchés et même si nous ne disposons pas de statistiques il s'avère que la plupart des récits retrouvés sur les accidents relatent la mort d'ouvriers

#### 4-3) La sécurité au travail, chimère ou réalité ?

À la fin du XIXe siècle, la loi du 9 avril 1898 garantit à la victime une réparation matérielle de l'employeur. Comme nous l'avons vu, le travailleur au Bouchet n'était pas à l'abri d'une combustion imprévue, d'une détonation soudaine, d'une explosion mortelle. Pourtant, une prise de conscience s'est opérée chez certains ingénieurs également exposés à ces dangers. Un directeur de la poudrerie à cette époque, le Lieutenant-colonel Mozat (à ce poste entre 1906 et 1911) ne pouvait que reconnaître dans une lettre officielle adressée au maire de Vert-le-Petit qu'« un incendie dans une poudrerie était toujours une chose très grave ». Cette lapalissade ne fit qu'exprimer un malaise au sein du service des Poudres et Salpêtres qui devait prendre des mesures concrètes afin d'améliorer la sécurité sur ses sites de production. Les seules mesures connues prises au Bouchet furent celles de 1911 et encore elles s'adressaient aux riverains de la poudrerie de plus en plus inquiets face aux risques d'incendie et d'explosion. Ces mesures ne faisaient que prévenir un danger éventuel, mais en aucun cas ne le supprimaient ou le limitaient. Cependant, il apparaît que la poudrerie était relativement bien sécurisée. Il n'y avait pas de grands ensembles de bâtiments, mais au contraire une multitude de petits ateliers séparés les uns des autres (une centaine). Cette disposition du bâti évitait la propagation d'un incendie qui se cantonnait alors à un seul atelier.

### 5) Les activités de recherche du Bouchet en temps de paix

L'histoire du Bouchet est aussi une histoire de la recherche fondamentale et appliquée dans le domaine des poudres et des explosifs. Au-delà de ses activités industrielles de production, la poudrerie du Bouchet était avant tout un lieu de recherche au service de l'industrie, recherche que le service de l'artillerie désirait entreprendre dans les domaines de la fabrication et de l'emploi des poudres et des explosifs. Le Bouchet représentait plus un lieu de recherche qu'un lieu de production avant 1914.

On a aussi parlé d'usine pilote, c'est-à-dire d'une usine à la pointe du progrès, qui par ses activités novatrices, ses innovations techniques, a guidé d'autres sites industriels. Le Bouchet a été la première poudrerie à fabriquer du coton-poudre (ou fulmicoton) en 1847. Cette charge explosive, ayant la particularité d'être

fusante et non Brisante sans produire de la fumée, était fortement employée pour les armes à feu. À peine deux ans après son invention par l'Allemand Schönbein, la poudrerie essonnoise était ainsi la première en France à fabriquer ce fulmicoton révolutionnaire. Pour passer d'un prototype de recherche à un produit industriel, Le Bouchet a dû entreprendre de nombreux essais.

En 1896, les laboratoires du Bouchet étendent leurs recherches aux explosifs et ainsi ne se cantonnent plus aux seules poudres.

## **6) Une industrie de l'armement en fin de croissance**

Les années qui ont précédé l'entrée en guerre ont représenté une période de ralentissement de l'activité du Bouchet. En ce début de XXe siècle, l'industrie de l'armement qui s'était largement développée après la guerre contre la Prusse de 1870-71, connaît effectivement une baisse d'activité. La France sortait lentement de la « grande dépression ». Mais cette dernière n'avait pas autant fragilisé l'industrie de l'armement que les autres secteurs industriels. Ceci s'explique notamment par le monopole qu'exerçait l'Etat sur cette production. Ce monopole préservait les établissements concernés, comme Le Bouchet, de toute concurrence. De plus, au lendemain de la défaite de 1870, les poudreries et les usines d'armement plus globalement, ont profité de la reconstitution du matériel de guerre et du stock de poudres et d'explosifs qui était alors une priorité nationale. Enfin, la révolution chimique de la fin du XIXe siècle a permis au Bouchet de bénéficier d'avancées scientifiques et de nombreuses innovations pour ses productions. On peut aussi ajouter qu'à partir de 1896 la situation économique générale s'améliora nettement au point que le pays retrouva une confortable croissance. En 1914, avant l'entrée en guerre de la France, l'économie se portait donc plutôt bien.

Alors pour quelle raison l'industrie de l'armement qui s'en était assez bien sortie de la crise connut-elle un ralentissement de son activité au moment même où le contexte économique général s'améliorait ? La réponse est à chercher vers les commandes de l'Etat. La reconstitution du matériel de guerre a été achevée au plus tard en 1903. La France serait donc prête à répondre militairement à un prochain conflit. Mais le marché public se ferma pour les manufactures d'armes et les poudreries virent leurs carnets de commandes se vider. Nous comprenons donc mieux pourquoi après cette date et jusqu'en 1914 les établissements industriels de l'Armée ont connu un net ralentissement de leur activité. Au Bouchet le ralentissement de l'activité dans les ateliers pouvait très bien se compenser par une intense activité dans les laboratoires bien que le personnel ouvrier fut touché par cette restructuration.

## **Bibliographie**

- Histoire du Bouchet - Poudres, Explosifs, Nucléaire, Propulsion : histoire d'un site industriel et de recherches, 1914-1971 ; Thomas Blaizeau : Mémoire d'histoire, Master 2, 2010 / 2012 ([https://www.biblio.univ-evry.fr/memoires/2012/2012\\_MM2\\_Histoire\\_Blaizeau.pdf](https://www.biblio.univ-evry.fr/memoires/2012/2012_MM2_Histoire_Blaizeau.pdf))

**Rédacteurs** : BOILOT Jean-Claude, THIEULOT Guy

**Comité de lecture** : la Commission "Histoire" des Poudriers d'Escampette